

JE SUIS

RAPPORT ANNUEL 2011



FIÈRE DE CÉLÉBRER L'ANNÉE
INTERNATIONALE DES COOPÉRATIVES

AGROPUR, ACTEUR IMPORTANT D'UN MOUVEMENT COOPÉRATIF EN PLEIN ESSOR. L'ANNÉE 2012 S'AVÉRERA MARQUANTE POUR LES COOPÉRATIVES PARTOUT DANS LE MONDE, CAR L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES (ONU) L'A DÉCLARÉE ANNÉE INTERNATIONALE DES COOPÉRATIVES. CETTE INITIATIVE FAIT MONTRE D'UNE RECONNAISSANCE POUR LA CONTRIBUTION DES COOPÉRATIVES AU DÉVELOPPEMENT DURABLE, À L'ÉLIMINATION DE LA PAUVRETÉ, À LA CRÉATION D'EMPLOIS, À L'INTÉGRATION SOCIALE ET À LA CRÉATION DE MOYENS DE SUBSISTANCE DANS DIVERS SECTEURS ÉCONOMIQUES, TANT EN ENVIRONNEMENT RURAL QU'URBAIN.

Environ un milliard de personnes sur la planète ont choisi ce type d'organisation original et centré sur l'activité humaine, au bénéfice de nombreux membres-propriétaires et des employés qui y travaillent. En 2012, le mouvement coopératif du monde entier sera mobilisé, grâce notamment à un événement majeur destiné aux chefs de file, décideurs et personnes d'influence du milieu coopératif, soit le Sommet international des coopératives, qui se déroulera à Québec, du 8 au 11 octobre 2012, sous le thème «L'étonnant pouvoir des coopératives».

Agropur est fière de ses racines et de son modèle coopératif, qui privilégie des principes et des valeurs bien ancrés de même qu'un développement à long terme, et ce, depuis maintenant 74 ans. Au fil de toutes ces années, la Coopérative est demeurée fidèle à sa vocation laitière tout en connaissant une croissance prospère. Agropur compte bien participer activement et fièrement aux activités entourant l'Année internationale des coopératives.



MESSAGE DU PRÉSIDENT

L'année financière 2011 se termine sur une très bonne note, comme ce fut le cas au cours des dernières années. Nous continuons de miser sur l'expansion afin d'assurer la pérennité de notre organisation, que ce soit au Canada, aux États-Unis ou en Amérique du Sud. Agropur demeure un acteur économique d'importance pour les communautés où elle est implantée. Au-delà d'autres acquisitions qui pourraient se concrétiser au cours des prochaines années, c'est plus d'un demi-milliard de dollars que nous prévoyons investir à l'interne principalement en nouvelles capacités de transformation, et ce, pour les trois prochaines années seulement.

Parmi les faits saillants de l'année, en septembre, Agropur a déposé un **mémoire à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles**, en réaction au dépôt, plus tôt lors de l'été précédent, du Livre vert pour une politique bioalimentaire du gouvernement du Québec. Ce mémoire a été déposé dans l'esprit d'apporter notre réflexion sur un certain nombre de sujets que nous jugeons importants, comme la problématique de l'appui aux leaders de la transformation alimentaire du Québec, les enjeux de l'approvisionnement laitier au Canada et les enjeux liés à l'administration des plans conjoints.

Le renouvellement de la **licence Yoplait** fait également partie des dossiers qui ont particulièrement retenu notre attention au cours de la dernière année. Ce renouvellement représente un enjeu de taille quant à l'avenir de la Coopérative dans le marché du yogourt et des desserts frais au Canada. Pour le conseil d'administration, il est clair que l'entreprise doit maintenir ses activités dans ce secteur au Canada, et ce, même si cela implique de lancer sa propre marque. D'ailleurs, à l'occasion des assemblées régionales de novembre et décembre derniers, le soutien des membres de la Coopérative à cet effet était tangible.

Un autre sujet d'intérêt pour notre coopérative demeure les enjeux relatifs à l'**approvisionnement de lait** qui représentent une préoccupation continue pour Agropur. Peu importe le système en vigueur dans chacun des pays où nous comptons des usines, nous devons nous assurer de prendre les mesures nécessaires afin d'approvisionner celles-ci de façon adéquate, permettant ainsi la continuité de nos activités.

Aux États-Unis, nous continuons de suivre les discussions ayant trait à la réforme de la politique laitière américaine dans le contexte du renouvellement du *Farm Bill*. Les propositions actuellement à l'étude pourraient modifier de façon importante les piliers de cette politique, alors que les États-Unis deviennent un joueur plus important sur les marchés d'exportation des produits laitiers.

Cette année, le dossier des négociations à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) n'a pas évolué. Il semble d'ailleurs de plus en plus évident que cette ronde de négociations se dirige vers un échec. Par contre, en parallèle, nous observons l'évolution d'ententes de libre-échange bilatérales, telles que celle de l'Asie-Pacifique et celle entre le Canada et l'Europe, dont le dénouement est prévu en 2013. Nous surveillons de près les issues de ces négociations.

J'aimerais rendre un dernier hommage à M. R. Claude Ménard, qui nous a quittés le 6 mai dernier. M. Ménard a été un bâtisseur pour Agropur, depuis son entrée en fonctions en 1981 jusqu'à sa retraite en 2003. Après avoir cumulé plusieurs postes au fil des ans, il avait fait le grand saut en tant que directeur général en 1989. M. Ménard, grâce à son leadership, a profondément marqué l'évolution de la coopérative laitière Agropur et je l'en remercie.

L'année 2012 s'amorce avec l'**Année internationale des coopératives**, proclamée par l'Organisation des Nations Unies (ONU). Nous avons élaboré un plan de communication à cette occasion, lequel inclut divers éléments principalement afin d'augmenter la visibilité de la Coopérative au Canada. Nous comptons également participer, à titre de commanditaire majeur, au Sommet international des coopératives 2012. C'est donc avec plaisir que nous nous joindrons aux centaines de chefs de file des principales coopératives du monde en octobre 2012.

Cette année spéciale pour les coopératives du monde entier nous a inspiré le thème du Rapport annuel 2011, qui rappelle à quel point chaque acteur qui participe aux activités d'une coopérative représente un élément crucial pour assurer la pérennité, le bon fonctionnement et l'évolution de celle-ci.

CE PROJET COLLECTIF PREND FORME TOUS LES JOURS CHEZ AGROPUR GRÂCE À SES MEMBRES ET EMPLOYÉS QUI ŒUVRENT TOUS DANS LA MÊME DIRECTION AFIN DE MENER À BIEN LA MISSION ET LA VISION DE LA COOPÉRATIVE. C'EST CE MÊME PROJET COLLECTIF QUI A INSPIRÉ LE CONCEPT «JE SUIS... JE SUIS AGROPUR» ÉLABORÉ DANS LE CADRE DU PRÉSENT RAPPORT ANNUEL.

Dans un autre ordre d'idées, après plus de 30 ans de bons et loyaux services, dont huit à titre de chef de la direction, M. Pierre Claprood nous a annoncé, plus tôt cette année, son désir de prendre sa retraite. Son passage au sein de la Coopérative fut déterminant, notamment en raison de son engagement et de ses compétences. Il a fait avancer notre coopérative, l'a rendue plus rentable et a grandement contribué à la positionner stratégiquement pour assurer sa pérennité. Nous pouvons tous être fiers de sa contribution exceptionnelle. Sous sa gouverne, notre coopérative aura passé d'un chiffre d'affaires de 1,9 milliard de dollars à plus de 3,6 milliards, tout en conservant une excellente santé financière. C'est aussi au cours de son mandat que nous nous sommes réellement implantés aux États-Unis et en Argentine. Je tiens à remercier M. Claprood qui nous laisse une entreprise dans une position qui lui permettra de poursuivre son développement. Pierre, tu pourras nous quitter, le 1^{er} mars 2012, avec le sentiment du devoir accompli.

En terminant, au nom du conseil d'administration, je tiens à remercier les membres d'Agropur pour leur implication continue envers leur coopérative et à féliciter notre chef de la direction, M. Pierre Claprood, les membres du conseil de direction, ainsi que l'ensemble des employés d'Agropur pour les très bons résultats obtenus pour l'année financière 2011.



SERGE RIENDEAU
Président



MESSAGE DU CHEF DE LA DIRECTION

L'année financière qui prend fin fut marquée principalement par une autre acquisition aux États-Unis et de nombreux investissements dans nos installations actuelles. Notre dernier exercice se termine avec un chiffre d'affaires de plus de 3,6 milliards de dollars, dont 25,9% provient de nos activités à l'extérieur du Canada, et des excédents avant ristournes et impôts de 164,8 millions de dollars.

C'est en décembre 2010 que nous avons réalisé l'acquisition de Main Street Ingredients, une entreprise spécialisée dans les ingrédients laitiers située à La Crosse, Wisconsin. Nous détenons maintenant une solide base d'actifs aux États-Unis, surtout du côté des fromages et ingrédients, pour nous permettre de tirer profit de la croissance du marché américain ou de celui de l'exportation. De plus, nous entendons greffer à ces actifs d'autres acquisitions, en plus de faire des investissements considérables à l'interne afin d'augmenter notre capacité de transformation et ainsi raffermir notre position sur le marché.

Les ventes totales de nos divisions fromagères ont crû de 17,0% en 2011, dont 36,3% du chiffre d'affaires provient des États-Unis. Cette progression est principalement due à l'apport des usines de Main Street Ingredients et Hull (Iowa), de même qu'à la hausse du prix des produits laitiers en 2011, particulièrement aux États-Unis.

Au cours de la dernière année, nous avons commencé à récolter les fruits de nos investissements dans les usines de la Division Fromages et Ingrédients situées à Lethbridge, en Alberta, pour l'augmentation de la capacité, et à celle de Hull, en Iowa, à la suite de l'installation des équipements de traitement du lactosérum et du rodage de la production fromagère. La Division est entrée dans une phase majeure d'investissements afin d'augmenter ses capacités de production fromagère et rajeunir certains équipements. En 2012, Agropur poursuivra ses investissements à l'usine de Lethbridge afin d'augmenter la capacité de production de 50%, en plus d'entreprendre un important projet à son usine de Luxemburg (Wisconsin) dans le but de tripler la capacité actuelle. En outre, d'autres projets du même ordre sont à l'étude pour la majorité des usines fromagères, notamment à Weyauwega (Wisconsin) et Hull (Iowa).

Quant à la Division Fromages fins, ses ventes ont progressé de 3,4%, avec des volumes en hausse de 0,5%. La concurrence demeure forte, ce qui implique une pression sur les prix et accentue l'importance de maintenir le rythme et la cadence de développement de nouveaux produits qui répondent aux besoins de la clientèle.

Dans les installations de cette division, nous avons investi afin d'offrir certains produits à poids fixe et dans de nouveaux emballages, dans le but de répondre davantage aux exigences de la clientèle. De plus, d'autres investissements ont été réalisés pour donner suite à la nouvelle entente avec les Fromageries Bel en vue de fabriquer et commercialiser la gamme de produits Boursin. Cette nouvelle production est réalisée à l'usine de Saint-Hyacinthe depuis janvier 2011.

En ce qui a trait à la Division Natrel, elle a connu une légère baisse de ses ventes canadiennes pour le secteur du lait de consommation, soit de près de 1%, provenant principalement de la catégorie du lait blanc régulier. En devises américaines, le chiffre d'affaires de la Division Natrel USA s'est amélioré de 4,3%.

En 2011, grâce à un investissement de 6,9 millions de dollars, la Division Natrel a ouvert son nouvel entrepôt situé à Delta, en Colombie-Britannique. Cet entrepôt a été construit sur mesure afin de répondre aux besoins actuels et futurs en matière d'entreposage et de distribution d'Agropur dans l'Ouest canadien, avec une superficie qui a presque triplé par rapport à l'ancien emplacement. Le nouvel entrepôt de Delta constituera une véritable plaque tournante pour la distribution de plusieurs produits de la Coopérative, notamment les produits Island Farms, Natrel, Yoplait et certains fromages fins.

Au cours de la dernière année, la marque Natrel a fait l'objet d'un repositionnement et son image a été mise au goût du jour. L'équipe Marketing travaille également à l'élaboration de nouveaux produits. En effet, en plus des deux lancements de produits orchestrés en 2011 pour les crèmes Natrel Sans Lactose et le lait Natrel au chocolat noir et au chocolat au lait, la Division introduit au début de 2012 une nouvelle catégorie grâce au lancement d'un produit laitier pour les tout-petits : Baboo. Cette nouveauté, signée Natrel, est destinée aux enfants en croissance âgés de 12 à 24 mois. De surcroît, la Division a commencé à introduire la marque Natrel sur ses produits aux États-Unis, notamment sur le nouveau lait Dyna Moo, breuvage de longue conservation offert en portion individuelle, lancé en cours d'année.

Agropur Division Natrel s'apprête à inaugurer un projet d'investissement d'envergure visant le remplacement de certaines applications informatiques. Le système de facturation et de livraison, élaboré à l'interne au début des années 1990 et mis à jour régulièrement depuis, a fait son temps.

Du côté des services corporatifs, l'entreprise a annoncé un important projet de construction d'un nouveau laboratoire central d'analyses sur le même site que ses autres lieux de travail à Saint-Hubert, au Québec. Le projet a été mis de l'avant en raison des besoins grandissants de ce service, qui est passé d'environ 50 000 analyses à 500 000 par année en près de 30 ans. Construit à Granby en 1982 et n'ayant subi aucun agrandissement ou modification importante au cours de cette période, le laboratoire devenait inadéquat. Le projet de construction de 9,5 millions de dollars devrait être terminé à l'automne 2012.

Pour ce qui est de la coentreprise Aliments Ultima, c'est encore la question du renouvellement de la licence Yoplait qui retient notre attention. Comme déjà mentionné, nous avons l'intention de demeurer actif dans ce secteur d'activité. Deux options s'offrent à nous : renouveler la licence ou lancer notre propre marque. Devant l'alternative de plus en plus évidente du non-renouvellement de la licence, le scénario du lancement d'une nouvelle marque a été élaboré de façon détaillée. Nous serons prêts au moment jugé opportun.

En ce qui concerne notre coentreprise en Argentine, La Lácteo, les résultats demeurent moindres que ceux anticipés; cependant, nous continuons de croire au potentiel d'affaires de l'Amérique du Sud, qui constitue une zone de production laitière parmi les plus compétitives à l'échelle mondiale, et une plateforme de choix pour exporter des produits laitiers sur les marchés internationaux. À l'heure actuelle, les activités de notre coentreprise n'ont pas la masse critique et la flexibilité suffisantes pour permettre la rentabilité souhaitée et pour saisir pleinement les occasions d'affaires des marchés intérieur et international. Pour y remédier, nous travaillons à un projet d'implantation d'usine qui serait réalisé en collaboration avec notre partenaire Adecoagro et dont la première phase serait de 100 millions de dollars.

Globalement, le **dossier de la qualité** a retenu notre attention en 2011. Il a donné lieu à un travail colossal de la part de plusieurs de nos équipes afin de conformer l'ensemble de nos lieux de travail à GFSI (*Global Food Safety Initiative*), une accréditation endossée par les grands distributeurs alimentaires mondiaux. Au-delà de nos résultats ou de notre stratégie d'affaires, au centre de nos préoccupations, se trouve le consommateur. Notre mission quotidienne demeure de livrer un produit sain et de qualité, car nous savons tous qu'on ne peut être un leader sur le marché sans être un leader en qualité. Consciente que la qualité est le pain et le beurre des entreprises agroalimentaires, Agropur a toujours placé ce dossier à l'avant-scène et s'assure de demeurer performante en la matière.

En 2009, Agropur a réalisé un sondage visant à mesurer le **taux de mobilisation** de ses employés. Les résultats du sondage nous révélaient que notre taux équivalait à la moyenne nord-américaine, ce qui, selon nous, pouvait certainement être amélioré. Pour ce faire, plus de 150 employés ont participé activement à des comités au sein de l'entreprise pour trouver des solutions afin de stimuler davantage la mobilisation dans nos lieux de travail. De ces travaux ont découlé quelque 78 idées qui ont été implantées ou qui sont en voie de l'être. Afin de savoir si ces actions ont été suffisantes, nous conduirons un nouveau sondage au printemps 2012 auprès de tous les employés d'Agropur. Celui-ci nous permettra d'obtenir un diagnostic à jour sur le taux de mobilisation de nos employés et de nous assurer d'adapter nos actions en conséquence.

Tout l'accent mis sur la **santé et sécurité au travail (SST)** au cours des dernières années, notamment avec l'objectif Zéro accident, permet aujourd'hui d'affirmer que la Coopérative possède une culture SST omniprésente dans l'ensemble de ses lieux de travail. Ayant à cœur le bien-être de ses employés, Agropur tient à ce que tous retournent à la maison en santé chaque jour après leur quart de travail afin de profiter pleinement de leur vie personnelle.

En 2011, on note le nombre le plus bas d'accidents avec perte de temps des 10 dernières années. Dans l'ensemble, le nombre total d'accidents est en baisse pour la troisième année consécutive. Ces résultats constituent la preuve que l'objectif Zéro accident est atteignable. Si d'autres entreprises d'envergure y sont arrivées, nous aussi, nous le pouvons. Nous n'avons qu'à observer tout le travail accompli depuis 10 ans à ce chapitre pour constater que nous sommes sur la bonne voie.

L'environnement demeure un dossier d'actualité pour l'organisation. Outre la politique environnementale d'Agropur et les comités environnementaux en place depuis 2005, qui assurent le respect d'exigences réglementaires de plus en plus rigoureuses, l'entreprise met de l'avant de multiples initiatives, notamment en matière de recyclage, de réduction des emballages, de qualité de l'air et d'économie d'énergie. S'ajoute à ces investissements, l'implication des employés qui sont de plus en plus actifs dans la réalisation de projets environnementaux locaux. On compte d'ailleurs plusieurs comités qui élaborent des plans annuels structurés englobant des projets créatifs. Si chacun contribue à la préservation de l'environnement, les générations futures ne s'en porteront que mieux.

En conclusion, globalement, nos résultats sont favorables et nous maintenons une capacité financière qui permet la croissance de notre organisation. Il faut donc s'attendre, au cours des prochaines années, à voir celle-ci poursuivre sa stratégie d'expansion. Afin d'assurer la pérennité de la Coopérative, nous devons également continuer de croître à notre rythme afin d'atteindre une taille critique pour demeurer un acteur pertinent dans une industrie laitière mondiale en pleine consolidation. Cette situation, en plus de nous permettre d'accéder à davantage de ressources, à la fois humaines et financières, nous offre de nouvelles idées et expériences issues des acquisitions complétées et de l'incursion

de l'entreprise dans de nouveaux marchés. De surcroît, l'entreprise est ainsi en mesure de faire face plus facilement aux enjeux liés au taux de change, au prix du lait, etc. De plus, Agropur sera mieux positionnée afin de tirer profit des occasions d'affaires provenant de la croissance de l'industrie laitière mondiale.

Il s'agissait pour moi d'une dernière année complète à la barre de cette entreprise à laquelle j'ai dédié de nombreuses années de ma vie professionnelle. Ce fut un immense plaisir et une grande fierté de voir Agropur grandir et devenir un leader dans son domaine d'activité au cours des 30 dernières années et, surtout, de voir cette coopérative faire sa place à l'extérieur des frontières québécoises et, ensuite, canadiennes.

En terminant, je tiens à remercier sincèrement le président, M. Serge Riendeau, pour ses conseils et son appui au cours de toutes ces années, de même que tous les membres du conseil d'administration et du conseil de direction, ainsi que tous les membres pour leur confiance et leur soutien, de même que tous les employés d'Agropur pour la passion et le savoir-faire dont ils font preuve continuellement. Grâce à vous tous, l'entreprise demeure en excellente position et poursuit sa croissance.

Longue vie à Agropur !



PIERRE CLAPROOD
Chef de la direction

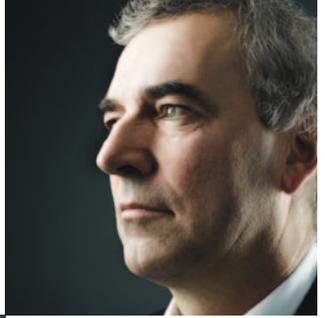
SERGE RIENDEAU (C.E.)◀

Président
Estrie
1991



RENÉ MOREAU (C.E.)◀

Bois-Francs
1998



CONSEIL
D'ADMINISTRATION

▶JEAN FILIATRAULT (C.E.)

Acton
1993



▶DANIEL LAMY

Berthier/Maskinongé
2004



▶RENÉ GRIMARD (C.E.)

Vice-président
Des Appalaches
1995



DANIEL GAGNON▼

Est du Québec
2008



MICHEL COUTURE (C.E.)

De L'Érable
2001



▶LUC CHASSÉ¹

Des Seigneuries
2006



▶ROGER MASSICOTTE¹

Mauricie/Portneuf
2003



LORNA JEAN NEVEU

Laurentides/Lanaudière
1996

ROBERT COALLIER◀

Membre invité du C.A.
et du comité d'audit
2009



GAÉTAN JODOIN¹

Granby
1996

VITAL VOULIGNY◀

Lac Saint-Pierre
2007



▶JEAN-PIERRE LACOMBE¹

Yamaska
2007



DARIE GAGNÉ

Chaudière
1997



CÉLINE DELHAES◀

Salaberry
2011



Légende
Nom de l'administrateur/
région administrative/
année d'entrée au conseil
(C.E.) Membres du comité exécutif

¹ Administrateurs dont le mandat
se termine en 2012; ils sont toutefois rééligibles.

PIERRE CLAPROOD ◀

Chef de la direction



CONSEIL
DE DIRECTION

▶ LORRAINE BÉDARD

Secrétaire corporatif
et vice-présidente
Relations avec
les membres



▶ BENOIT GAGNON

Vice-président exécutif
Développement global



▶ JOCELYN LAUZIÈRE

Vice-président senior
Finances et trésorier



SERGE PAQUETTE ▼

Président
Division Natrel



JEAN BRODEUR ◀

Vice-président
Communications et
Relations publiques

▶ ROBERT GOUR

Président
Division Fromages fins



▶ LOUIS LEFEBVRE

Président
Division Fromages
et Ingrédients



SCOTT MCDONALD ◀

Vice-président corporatif
Ressources humaines



▶ MICHEL ST-LOUIS

Vice-président
Affaires juridiques





JE SUIS
PLUS
QU'UN
PRODUCT



EUR

IDENTITÉ COOPÉRATIVE

UNE COOPÉRATIVE EST UNE ASSOCIATION AUTONOME DE PERSONNES VOLONTAIREMENT RÉUNIES POUR SATISFAIRE LEURS ASPIRATIONS ET BESOINS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS COMMUNS AU MOYEN D'UNE ENTREPRISE DONT LA PROPRIÉTÉ EST COLLECTIVE ET OÙ LE POUVOIR EST EXERCÉ DÉMOCRATIQUEMENT.

On sait qu'une organisation est une coopérative lorsque le membre-usager est au centre de ses activités. Ainsi, ce sont les membres qui sont propriétaires de la coopérative et qui détiennent le capital, ce sont également eux qui contrôlent l'entreprise de façon démocratique, sur la base d'un droit de vote lié au statut de membre et non lié au capital détenu (un membre, un vote). Le dernier élément, et non le moindre, est relié au fait que les membres se partagent les excédents en fonction de leurs activités au sein de la coopérative, et le lien entre le membre et sa coopérative est basé sur l'usage qu'il en fait ou sur le besoin du membre comblé par l'existence de la coopérative. Une coopérative est créée pour répondre aux besoins économiques, culturels ou sociaux de ses membres-usagers. C'est pourquoi des millions de gens sur la planète ont choisi ce type d'organisation original et centré sur l'activité humaine.

Cette distinction de la coopérative se manifeste à différents chapitres, tels que **les principes et valeurs** édictés et révisés par l'Alliance coopérative internationale (ACI) en 1995. Les coopératives du monde entier se rallient derrière ces principes et valeurs.

Principes coopératifs:

- Adhésion volontaire à tous
- Pouvoir démocratique exercé par les membres
- Participation économique des membres
- Autonomie et indépendance
- Éducation, formation et information
- Coopération entre les coopératives
- Engagement dans la communauté

Valeurs coopératives:

- Démocratie
- Solidarité
- Équité
- Égalité
- Prise en charge individuelle et collective

Chez Agropur, comme dans bien d'autres coopératives, les principes et valeurs coopératifs se vivent tous les jours et trouvent leur expression concrète selon différents aspects. Qu'il s'agisse des membres, des employés ou des partenaires externes d'Agropur, tous sont en mesure de travailler dans un climat où règnent ces principes et valeurs.

Plus particulièrement depuis 2000, Agropur encadre l'**adhésion de nouveaux membres** en conformité avec le souhait que les membres ont exprimé sur ce sujet lors des sessions de Réflexion stratégique de 2002 et de 2007. Par ailleurs, au sein d'Agropur,

les membres exercent le **pouvoir démocratique** sur la base d'un membre, un vote selon la structure démocratique actuelle, appliquée depuis 1949. Cette structure et la vie associative d'Agropur ont été et sont encore un facteur de son succès. Ce modèle a fait ses preuves et est souvent cité en exemple par d'autres coopératives.

Les membres d'Agropur participent à la capitalisation de la Coopérative. Grâce à une formule originale en place depuis de nombreuses années, l'entreprise peut générer plus facilement une ristourne annuelle, destinée aux membres, sous forme d'argent comptant et de parts de placements de catégorie A, en fonction du lait livré par les membres annuellement. Encore une fois, Agropur se distingue par une formule qui valorise le travail de ses membres et assure leur implication à long terme.

Les membres d'Agropur gèrent les affaires de la Coopérative par un conseil d'administration, selon les orientations qu'ils établissent et sans autre interférence extérieure. Cette prise en charge collective s'articule sur l'engagement individuel visant le bien commun. Grâce à cette **autonomie et à cette indépendance**, les membres et le conseil d'administration préservent le pouvoir démocratique au profit des membres. De plus, plusieurs activités **d'éducation, de formation et d'information** sont organisées à l'intention des membres afin de leur permettre de prendre part plus facilement aux décisions et à l'orientation stratégique de la Coopérative.

Agropur s'assure d'appliquer un autre principe coopératif important, soit la **coopération avec d'autres coopératives**, notamment grâce à son engagement international envers SOCODEVI (Société de coopération pour le développement international), organisme dont la mission est de soutenir le mouvement coopératif dans plusieurs secteurs de l'économie, notamment l'agroalimentaire. Agropur est partenaire de SOCODEVI depuis la création de l'organisme il y a 26 ans, mettant ainsi son expérience coopérative et industrielle à profit dans divers pays en développement.

Agropur, en plus de **s'engager dans les communautés** où elle est implantée, dernier principe coopératif, soutient plusieurs causes par son programme de dons et commandites, dont la Fondation OLO, le Club des petits déjeuners du Québec et Breakfast Clubs of Canada, pour ne nommer que celles-là.

Les membres d'Agropur détiennent, sous forme de diverses parts de placements, le capital de la Coopérative. En 2011, ce capital représente 42,0% des actifs. Si les résultats le permettent, ce qui est le cas depuis de nombreuses années, les membres reçoivent une ristourne en fonction de leur chiffre d'affaires au sein de la Coopérative. Celui-ci est directement lié au lait livré et produit par la ferme membre. **Le lien entre le membre d'Agropur et sa coopérative est donc basé sur la production de lait à sa ferme.**

Chaque coopérative forge son identité en fonction des principes et valeurs coopératifs, mais aussi en fonction de son histoire, des défis qu'elle a eu à relever et des moyens utilisés pour résoudre divers enjeux. L'identité coopérative d'Agropur s'exprime sous de nombreuses facettes, notamment par un lien fort avec le membre qui est basé sur sa vocation laitière, et ce, depuis 1938.



JE SUIS
UNE FORCE
AU CŒUR DE
MA RÉGION



JE SUIS PLUS QU'UNE CONSEILLÈRE

VIE ASSOCIATIVE

Agropur n'est pas devenue la coopérative qu'elle est aujourd'hui par pur hasard. Son développement repose sur de solides bases ancrées dans son histoire et sa génétique coopérative. L'une de ces composantes est la vie associative qui se déploie année après année depuis 1938 au bénéfice des membres et de leur entreprise. La vie associative d'Agropur constitue le cadre qui permet à sa structure démocratique de se dérouler tout au long de l'année. Cette structure repose, par ailleurs, sur la base d'un membre, un vote et est en vigueur depuis 1949.

Le comité de solidarité, composé de tous les administrateurs d'Agropur, est responsable du bon fonctionnement de la vie associative. Il permet d'établir clairement une distinction entre le moment qui doit être consacré aux questions relatives à la vie associative, pendant ses réunions, et celui devant être consacré à l'administration et au développement de l'entreprise, pendant les réunions du conseil d'administration. Cette formule originale est propre à Agropur. En plus de favoriser le lien entre le membre et ses représentants, elle favorise aussi la distinction entre les rôles et les tâches des administrateurs et ceux des équipes de gestion.

STAGES DE LA RELÈVE

Le dynamisme de la vie associative demeure une grande force pour la Coopérative. Au-delà de ses activités régulières lui permettant de rejoindre l'ensemble des membres, cinq fois par année, des programmes de relève provinciale et interprovinciale lui offrent également l'occasion de multiplier les contacts avec les membres de la Coopérative et leur famille.

Un exemple concret de l'implication d'Agropur envers la relève, c'est donc la mise sur pied du **Stage provincial de la relève** et, depuis 2010, du **Stage interprovincial de la relève**, ce dernier étant organisé en collaboration avec la coopérative laitière ontarienne Gay Lea. Chaque année, 15 jeunes provenant de toutes les régions administratives d'Agropur et choisis lors de ses assemblées régionales ont la chance de participer aux enrichissantes activités qui composent le Stage provincial de la relève. Ces stages ont été mis en place par le conseil d'administration afin de donner la possibilité à la relève de mieux connaître Agropur et la coopération. En prenant soin d'intégrer ainsi la relève à la vie associative, on la prépare à assumer son rôle au sein de l'entreprise en symbolisant, par la même occasion, son attachement et sa volonté de voir l'œuvre de ses prédécesseurs se perpétuer. Depuis 2008, ce sont plus de 60 jeunes qui ont participé aux différents stages.

Du côté du Stage interprovincial, la première édition a permis à 10 jeunes d'Agropur ayant déjà fait partie d'une cohorte du Stage provincial d'y prendre part. Ce stage offre l'occasion d'approfondir leurs connaissances du mode de fonctionnement coopératif ainsi que l'environnement d'affaires d'Agropur. Tous ces jeunes font partie du réseau des jeunes animateurs qui permet de les intégrer aux différentes activités de la vie associative d'Agropur.

COMMUNICATIONS

Chez Agropur, l'élément principal à l'origine du bon fonctionnement de la vie associative est le service corporatif Relations avec les membres, composé notamment de sept conseillers coopératifs.

Ces derniers représentent le lien direct entre le membre et sa coopérative. Leur rôle consiste à aider les membres à améliorer la qualité du lait produit, et à répondre à toute question relative à leur dossier, à leur paye de lait ou à leur coopérative. Ce service est d'ailleurs responsable de l'organisation de toutes les activités entourant la vie associative des membres de la Coopérative.

Les membres reçoivent aussi régulièrement de l'information sur Agropur, soit notamment le journal d'entreprise *Intercom*, l'*Intercom Express*, le Rapport annuel et les rapports financiers trimestriels. La Coopérative offre également à ses membres diverses activités de formation ou stages, ce qui leur permet d'améliorer soit leurs connaissances techniques particulières ou leur connaissance de la Coopérative et du rôle qu'ils peuvent y jouer.

Enfin, le conseil d'administration consulte régulièrement les membres au moyen d'exercices de Réflexion stratégique ou de consultation formelle sur les grandes orientations souhaitées pour l'organisation.

CALENDRIER BIEN REMPLI

Le calendrier de la vie associative débute par les assemblées régionales auxquelles sont conviés, en novembre et en décembre, les membres de chacune des quinze régions administratives de la Coopérative. Les membres peuvent y recevoir de l'information ayant marqué la vie de l'entreprise au cours de l'année financière. Comme le prévoit le règlement, ils y procèdent aussi à l'élection des délégués, à raison d'un délégué pour dix membres, qui les représenteront lors de l'Assemblée générale annuelle tenue en février. Ils peuvent également recommander au comité de solidarité des personnes qui agiront à titre d'animateurs.

Les animateurs sont nommés par le comité de solidarité à raison d'un animateur pour cinq membres. Ensemble, les animateurs et les délégués représentent un peu plus de 20% de tous les membres.

ILS SONT UN LIEN ET UN CANAL D'ÉCHANGES PRIVILÉGIÉS ENTRE L'ENSEMBLE DES MEMBRES ET LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, ASSURANT FLEXIBILITÉ ET DÉMOCRATIE DANS LA COMMUNICATION.

Ils sont tous invités à l'Assemblée générale annuelle, à l'assemblée d'été des animateurs, ainsi qu'aux réunions des animateurs de septembre, qui sont des réunions d'information et d'échange tenues partout au Québec.

Enfin, tous les membres sont également invités à participer aux réunions des membres de mars et avril afin de mieux suivre les activités de leur coopérative. Tous ces événements sont des occasions pour les membres d'en apprendre plus sur l'industrie laitière, sur la coopération ainsi que sur Agropur et son environnement.

JANVIER	FÉVRIER ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE	MARS RÉUNIONS DES MEMBRES	AVRIL RÉUNIONS DES MEMBRES
MAI	JUIN ASSEMBLÉE D'ÉTÉ DES ANIMATEURS	JUILLET	AOÛT
SEPTEMBRE RÉUNIONS DES ANIMATEURS	OCTOBRE	NOVEMBRE ASSEMBLÉES RÉGIONALES	DÉCEMBRE ASSEMBLÉES RÉGIONALES

L'échange constant entre les membres et la direction, combiné à toute l'information transmise aux membres, permet à ceux-ci et à la Coopérative de **croître sans se perdre de vue**, malgré l'expansion d'Agropur et sa plus grande difficulté, celle même des débuts, soit de réunir tous les membres en un même lieu. Les membres ainsi renseignés et consultés sont en mesure de mieux comprendre, influencer, orienter et appuyer les grandes stratégies devant être mises de l'avant par l'entreprise pour réussir dans les divers marchés où elle est présente et pour poursuivre son développement. La vie associative permet aussi aux dirigeants et aux gestionnaires de prendre le pouls des membres pour connaître leurs préoccupations et leurs opinions.

Cette vie associative des plus complètes est un élément clé du développement de la Coopérative, de sa constance et de sa pérennité. Grâce à elle, un lien de confiance très fort s'est développé entre les membres, leurs administrateurs et l'ensemble de l'organisation, tous dévoués au succès d'Agropur, à sa bonne gouvernance et à l'accomplissement de sa mission et de sa vision.

JE SUIS
UN MAILLON
DE LA CHAÎNE
COOPÉRATIVE





JE SUIS PLUS

QU'UN DÉLÉGUÉ

COOPÉRATIVE ET SOCIÉTÉ

Depuis leur création, au milieu du 19^e siècle, les coopératives ont permis à d'innombrables personnes de résoudre différents problèmes sociaux et économiques de leur milieu. Aussi actif dans les pays en développement que dans les pays plus riches, le mouvement coopératif favorise, notamment, l'inclusion des individus et l'équité entre les citoyens, contribuant à l'amélioration de la cohésion sociale au sein de nombreuses communautés.

De larges segments de la population de plusieurs pays tirent leurs revenus des coopératives, qui regroupent globalement un milliard de membres dans plus de 90 pays. Qu'elles soient petites ou très grandes, les coopératives font partie intégrante de l'économie mondiale et comptent dans leurs rangs des organisations de très grande envergure. D'ailleurs, le chiffre d'affaires consolidé des 300 plus grandes coopératives dans le monde est de 1600 milliards de dollars US. Elles sont actives sur tous les continents et dans presque toutes les sphères de l'économie. Pas étonnant que l'ONU ait proclamé 2012 Année internationale des coopératives.

Avec une structure et un mode d'organisation propres à elles, les coopératives contribuent, de manière significative, au développement économique et social en employant plus de 100 millions de personnes dans le monde, soit 20% de plus que toutes les multinationales. Au Canada, en Norvège, en Nouvelle-Zélande et aux États-Unis, par exemple, les coopératives assurent une très grande part de la distribution et de la transformation du lait, si ce n'est la quasi-totalité, selon l'endroit.

Cette force économique rejaillit sur toutes les communautés où sont implantées les coopératives. De plus, grâce à la coopération avec d'autres coopératives, qui représente l'un des principes coopératifs, cette force entraîne des impacts non seulement localement mais aussi à l'échelle nationale ou même internationale.

L'implantation récente d'Agropur dans le Haut-Midwest américain lui permet maintenant d'entretenir des liens privilégiés avec de nouveaux **partenaires coopératifs aux États-Unis**. Ainsi, l'approvisionnement en lait dans ses usines américaines dépend en grande partie d'autres coopératives laitières telles que Dairy Farmers of America ou Land O'Lakes. En plus de sa contribution à l'industrie laitière, Agropur participe à son développement non seulement au Canada, mais également, depuis quelques années, aux États-Unis et en Argentine.

ENGAGEMENT DANS LES COMMUNAUTÉS

Le meilleur exemple de l'engagement d'Agropur sur le plan international demeure son partenariat avec SOCODEVI¹ depuis 1985. Issue d'un regroupement d'entreprises mutualistes et coopératives québécoises qui souhaitait partager les expériences et l'expertise de ses partenaires, SOCODEVI soutient aujourd'hui un grand nombre de projets dans plusieurs pays d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie et, depuis peu, d'Europe.

Agropur s'est investie dans plusieurs projets en mettant à profit l'expérience de certains de ses membres et de son personnel. L'entreprise est fière d'avoir contribué à plus de 68 missions techniques entre 1987 et 2011 dans 17 pays différents. Depuis sa création, SOCODEVI a fait une véritable différence dans la vie de millions de personnes, et ce, en mettant la coopération au premier plan.

AGROPUR EST RECONNUE COMME UNE ENTREPRISE GÉNÉREUSE ENVERS LES COMMUNAUTÉS OÙ ELLE EST IMPLANTÉE. ELLE OFFRE NOTAMMENT DES BOURSES D'ÉTUDES AFIN DE SOUTENIR LA RELÈVE ET ELLE APPUIE PLUSIEURS AUTRES ACTIVITÉS RÉGIONALES UN PEU PARTOUT SUR LE TERRITOIRE OÙ ELLE SE TROUVE, AU MOYEN DE SON PROGRAMME DE DONS ET COMMANDITES.

En outre, chaque année, Agropur fait place à sa campagne de bienfaisance des employés, dont l'objectif est d'amasser des fonds pour des organismes choisis localement. Dans le cadre de cette campagne, Agropur s'engage depuis bon nombre d'années à remettre 1\$ pour chaque dollar versé par ses employés. En plus de solliciter la générosité des employés, cette campagne leur permet d'assurer une présence positive dans les communautés où ils œuvrent. En 2011, Leucan Montérégie, la Société canadienne du cancer, American Cancer Society/Midwest Division, la Fondation de l'Hôpital Charles-LeMoine, American Diabetes Association, Fais-Un-Vœu Québec et MS Society of Canada, entre autres, ont bénéficié de la générosité des employés d'Agropur.

IMPLICATION AUPRÈS DU MOUVEMENT COOPÉRATIF

La formation constitue un élément important de la coopération. Outre les activités de formation qu'elle offre aux membres, Agropur contribue activement depuis ses débuts au développement de l'**Institut de Recherche et d'Éducation pour les Coopératives et pour les mutuelles de l'Université de Sherbrooke (IRECUS)**. Cet organisme favorise le rayonnement du mouvement coopératif afin d'accentuer le sentiment d'appartenance au réseau, en améliorant l'image et en renforçant la solidarité.

Que ce soit en établissant des accords commerciaux ou stratégiques, Agropur s'assure de diffuser et de promouvoir la formule coopérative à l'intérieur même du réseau. Ainsi, la Coopérative s'unit au **Conseil québécois de la Coopération et de la Mutualité (CQCM)**, dont la mission est de participer au développement social et économique du Québec. Le CQCM contribue au plein épanouissement du mouvement coopératif et mutualiste québécois.

Les coopératives favorisent l'autonomie et la prise en charge des individus, contribuant ainsi à l'amélioration de leurs conditions de vie et des communautés où ils vivent. En mettant le capital et le travail au service du développement humain plutôt que de la seule maximisation des profits, les coopératives offrent une option originale à d'autres modèles d'affaires. En faisant front commun avec d'autres coopératives québécoises, canadiennes, américaines et internationales pour la réalisation d'actions communes et la participation active à différentes initiatives d'économie sociale, éducative et de recherche, Agropur s'assure de contribuer concrètement à un nouveau projet de société.

¹Société de coopération pour le développement international

JE SUIS
LA VOIX DE
TOUTE UNE
COMMUNAUTÉ



JE SUIS PLUS QU'UN EMPLOYÉ

PÉRENNITÉ

À l'image des exploitations agricoles du Québec, dont certaines sont transmises de génération en génération depuis fort longtemps, les membres d'Agropur aspirent à ce que leur coopérative soit aussi durable et résiliente que leur propre ferme. Une étude, menée en 2008 par le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du Québec, tend à leur donner raison. Cette étude démontre que **le taux de survie des coopératives est remarquablement plus élevé que celui de l'ensemble des entreprises québécoises après trois, cinq et même dix ans d'existence.**

LA COOPÉRATIVE COMME MODÈLE ÉCONOMIQUE DURABLE

Les conditions économiques difficiles suivant le krach boursier de 1929, la précarité de l'industrie laitière et l'appui de certaines institutions phares de l'époque ont tous contribué à l'émergence du mouvement coopératif à la fin des années 1930 dans la région de Granby, au Québec, et à la fondation d'Agropur, en 1938, par une poignée de producteurs agricoles. On retrouve aujourd'hui

des coopératives dans tous les secteurs de l'économie, mais avec une plus forte concentration dans les industries de base ayant pour mission de répondre aux besoins essentiels des gens, entre autres, l'agriculture, l'alimentation, la foresterie, la santé et les services à domicile.

L'économie est régulièrement victime de soubresauts provoquant des conditions difficiles à différents endroits dans le monde, même à l'heure actuelle, ce qui démontre la fragilité des mécanismes de régulation des marchés et les limites de l'interventionnisme de l'État. L'Organisation internationale du travail, agence de l'ONU, propose différentes pistes de réflexion dans une étude publiée en 2009 portant sur la réponse des coopératives dans le contexte de crise économique globale. Entre autres, on y constate que, malgré la récession qui a suivi la crise de 2008, le mouvement coopératif a fait preuve d'une remarquable résilience dans son ensemble, connaissant même un sort plus enviable que l'ensemble des entreprises. Voilà la preuve que les gens font toujours confiance à la formule coopérative pour se prendre en main et améliorer leur sort.



Lors de la récession de 2008, les coopératives n'ont pas fait appel aux plans de sauvetage des gouvernements et sont demeurées globalement en bonne situation financière. Le seul fait d'être demeurées en affaires a démontré que les coopératives étaient en mesure de répondre aux besoins de leurs membres, et ce, malgré le contexte économique défavorable. À son tour, cette performance a eu pour effet d'attirer l'attention de nouveaux usagers à la recherche de stabilité, un état qui justement caractérise les coopératives. C'est ainsi que des coopératives d'épargne et de crédit ont vu une augmentation du nombre de leurs membres et de leur capitalisation.

AGROPUR EST UNE ENTREPRISE DE PROPRIÉTÉ COLLECTIVE QUI SE TRANSMET DE GÉNÉRATION EN GÉNÉRATION DEPUIS MAINTENANT 74 ANS.

Une quatrième génération de membres sera d'ailleurs bientôt aux commandes, grâce à la prudence et à la responsabilité dont ont su faire preuve les dirigeants précédents, qui leur ont légué une coopérative en bonne santé financière et de saines pratiques de gestion. À l'instar des exploitations agricoles d'où proviennent ses dirigeants, Agropur a, elle aussi, une vision à long terme des affaires, garantissant du même coup une stabilité à ses membres, à ses employés, à leurs familles, de même qu'aux communautés qui les entourent.

Les employés d'Agropur ne sont pas insensibles à la nécessité de la pérennité des coopératives; ils y trouvent même un sentiment important de sécurité. Le seul fait que l'entreprise pour laquelle ils œuvrent est axée sur le long terme plutôt que sur les profits à très court terme, comme d'autres types d'entreprises, change leur quotidien de façon considérable. En effet, en plus d'occuper un emploi dans un secteur de base, soit l'agroalimentaire, les employés prennent part tous les jours à un projet collectif, soit celui de faire croître une entreprise au bénéfice de plusieurs membres, employés et communautés, de même que du consommateur qui se procure un produit sain, pur et de qualité.

Dans un esprit de transparence et d'ouverture, Agropur souhaite recueillir de l'information lui permettant de mieux connaître la perception de ses employés quant à leur travail dans une coopérative. Ainsi, en collaboration avec l'IRECUS, l'entreprise a débuté un processus de sondages dans plusieurs de ses lieux de travail au cours de 2011. À la lumière de l'information recueillie et dans le contexte de l'Année internationale des coopératives 2012, Agropur planifie mettre sur pied des activités et outils dans le but de communiquer davantage auprès de ses employés sur le modèle d'entreprise coopératif, et ce, en lien direct avec leurs intérêts.

Agropur fait partie des 20 plus grandes entreprises de calibre mondial de son secteur et demeure en pleine croissance. Cette situation lui permet d'offrir à ses employés non seulement une sécurité d'emploi et une stabilité, mais de nombreuses possibilités de carrière. La Coopérative favorise les mouvements de personnel à l'interne et permet ainsi à ses employés d'envisager une carrière enrichissante tout en évoluant au sein d'une même organisation.

De plus, Agropur est en mesure d'offrir des formations adaptées aux besoins de ses ressources humaines, ainsi qu'un programme de relève. En effet, elle a développé un programme complet qui favorise le transfert de connaissances, et ce, à tous les niveaux et dans tous les secteurs de l'entreprise.

Mais, par-dessus tout, les employés de la Coopérative bénéficient d'un environnement de travail imprégné de valeurs authentiques dans lesquelles chacun se reconnaît. La Coopérative s'assure d'offrir un milieu de travail où règnent **respect, honnêteté, intégrité, travail d'équipe et coopération.**

DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

Chez Agropur, la notion de durabilité se reflète également dans le domaine de la préservation de l'environnement. Depuis bon nombre d'années, la Coopérative s'assure d'intégrer des pratiques de gestion qui tiennent compte des impacts environnementaux. En tant qu'entreprise citoyenne, Agropur juge essentiel de tenir compte de l'impact de ses activités sur l'environnement et, par la même occasion, sur les générations futures, en plus de sensibiliser ses membres et ses employés.

Afin d'optimiser les initiatives environnementales au sein de la Coopérative, trois comités ont été créés en 2005 à la demande du conseil d'administration, soit le comité environnement, le comité directeur environnement et le comité de coordination environnement. Ces derniers sont à l'origine, notamment, des actions entreprises dans l'ensemble des lieux de travail d'Agropur pour respecter les obligations réglementaires dictées par les institutions gouvernementales, qui évoluent rapidement et qui deviennent de plus en plus exigeantes.

Outre la mise en place de ces comités, Agropur s'est dotée, à cette même époque du début des années 2000, d'une Politique environnementale selon laquelle elle s'engage à exercer ses activités en observant des pratiques d'affaires qui tiennent compte de la protection de l'environnement, des ressources naturelles ainsi que des principes de saine gestion. L'engagement d'Agropur se concrétise d'abord par la mise en place d'un système de gestion environnementale, auquel viennent s'appuyer plusieurs autres activités d'amélioration, à l'aide d'outils tels que des audits environnementaux externes ainsi qu'un Guide de bonnes pratiques environnementales. Ce dernier est mis à la disposition de toutes les usines de la Coopérative dans le but de les aider à améliorer leur performance.

Agropur est une organisation prospère qui se transmet de génération en génération depuis maintenant près de 75 ans, assurant le développement économique de ses membres, de ses employés et de leurs communautés respectives. Pour ce faire, l'entreprise doit compter, en plus de l'apport de ses membres, sur l'engagement de ses employés. Agropur ne serait pas chef de file de l'industrie laitière canadienne et joueur de plus en plus significatif aux États-Unis sans le savoir-faire et la passion dont font preuve ses employés. Une entreprise ne peut croître et prospérer sans une saine gestion et sans la contribution de ses employés, de même que leurs compétences, leur expérience, leur dévouement et leur loyauté.

JE SUIS
UN ARTISAN
PASSIONNÉ



TREMBLAY GAGNON **ROY** DAVIS
BOUCHARD GAUTHIER **MORIN**
LAVOIE **FORTIN** CARON **GROVE**
SMITH **BISSONNETTE** PELLETIER
THIBAUT SILVERMAN **LEBLANC**
PAQUETTE **JOHNSON** SIMARD
BOUCHER HARWOOD **BEAULIEU**
KANE **CLOUTIER** POIRIER **POULIN**
FOURNIER **LAPOINTE** LECLERC
RIVEST SIMPSON **PETERSON**
ST-PIERRE **NADEAU** ST-MARTIN
LESSARD DRISCOLL **TURCOTTE**
LEROUX **KAESLIN** BERNIER
RICHARD HUNTER **DESJARDINS**
LABERGE **COUTURE** LAFRANCE
STUDHALTER BROCHU **NAULT**
BOURGEOIS **BROCKMAN** MILLER
DAOUST **MORGAN** CASTONGUAY
ROBINSON BESSETTE **LEFEBVRE**
DOYON **TAYLOR** PELLERIN **ROTH**
ROCHETTE **CORCORAN** PLANSKY
LAURIN MALENFANT **BOURQUE**
TATUM **HALL** DAGENAIS **LEBLOND**
BUREAU **CYR** GOYETTE **MASSON**
FITZPATRICK **GILBERT** MCDONALD

JE SUIS AGROPUR



3

27

64

5708

3349

3054500

PAYS

USINES

LIEUX DE TRAVAIL

EMPLOYÉS

MEMBRES

LITRES DE LAIT TRAITÉ

000





INNOVATION ET NOUVEAUX PRODUITS

Agropur a la chance de compter sur des employés qui savent faire preuve d'excellence et de passion et qui demeurent engagés dans le projet commun de l'évolution de l'organisation. Ils font ainsi bénéficier la Coopérative de leur expertise et de leur savoir-faire, jour après jour. Tout cet engagement se reflète dans l'innovation et l'excellence, ce qui permet à Agropur de lancer de nouveaux produits sur le marché et de remporter de nombreux prix chaque année pour la qualité de ses produits.

Ainsi, au cours de la dernière année, grâce à l'apport de plusieurs équipes mobilisées, l'organisation a été en mesure d'introduire les nouveaux fromages suivants sur le marché: les fromages de la gamme Agropur Signature Rondoux à croûte lavée, Rivière rouge et Seigneurie du lac des Deux-Montagnes, les bries Vaudreuil Double crème et Gourmet Double crème, ainsi que les Crèmes de fromages fins à tartiner Champfleury, OKA et Brie L'Extra lancées en septembre dernier. De plus, le Havarti, OKA L'Artisan et OKA avec Champignons, de même que le St-Paulin sont maintenant offerts à poids fixes et dans de nouveaux emballages.

À la Division Natrel, on a introduit les crèmes Natrel sans lactose, au Québec et en Ontario, et on a amorcé un virage important l'hiver dernier en modifiant le positionnement de la marque Natrel. Ce nouveau positionnement a impliqué d'importants changements et projets, dont l'introduction de nouveaux emballages, en septembre dernier, et la mise en ligne d'un tout nouveau site Web, natrel.ca, en plus d'une campagne promotionnelle d'importance afin d'informer adéquatement les consommateurs des changements.

À la fin 2011, Agropur Division Natrel a également introduit sur le marché québécois et ontarien les deux nouveaux laits au chocolat Natrel, soit au chocolat noir et au chocolat au lait, tous deux contenant du vrai chocolat, offrant ainsi un goût authentique, en plus de s'avérer riche et onctueux. À l'occasion de l'été 2011, la Division a ajouté à sa gamme de crèmes glacées Island Farms deux nouvelles saveurs, en format 1,65 litre, soit *Tiger Tiger* et *Root Beer Float*. Par ailleurs, le nom de Natrel a commencé à apparaître sur les produits américains. De plus, le logo d'Agropur sera apposé incessamment sur les emballages de produits aux États-Unis.

Olympic Dairy, filiale de la coentreprise Aliments Ultima, a procédé au lancement pancanadien de son yogourt Olympic Krema, yogourt balkan (ferme) de style grec dont la texture est riche et onctueuse, d'où la provenance du nom Krema, qui signifie crème en grec. Ce yogourt, qui contient de 9 à 11% de matière grasse, est fabriqué uniquement à partir d'ingrédients naturels à 100%, il est certifié «sans gluten» et ne contient pas de gélatine.



PRIX ET DISTINCTIONS RÉCOLTÉS

Du côté des prix remportés, Agropur n'a pas enfreint sa tradition en 2011, soit celle de se démarquer tant au Canada et aux États-Unis qu'à l'étranger en remportant plusieurs prix lors de compétitions fromagères aussi prestigieuses que le *Royal Agricultural Winter Fair* et le *British Empire Cheese Show* en Ontario, l'*International Cheese Awards* et le *World Cheese Awards* au Royaume-Uni, de même que l'*American Cheese Society* et le *United States Championship Cheese Contest* aux États-Unis. La Coopérative a ainsi obtenu la reconnaissance de l'industrie pour la qualité de ses produits en remportant les premières places pour :

- Agropur Grand Cheddar
- Camembert L'Extra
- Champfleury
- Chevrita
- Délicrème ail et fines herbes
- Doucerel
- OKA L'Artisan
- Rondoux Double crème et Triple crème

Aliments Ultima s'est également démarquée lors du Gala de l'Association de l'emballage 2011 où elle a récolté plusieurs prix pour ses emballages, dont le prestigieux prix du leadership PAC (*Leader Among Leaders*) soulignant l'innovation, le design, la mise en valeur de la marque et les procédés techniques utilisés dans la conception de l'emballage. De plus, le yogourt Asana a été choisi par les consommateurs du Canada comme étant le meilleur nouveau produit de sa catégorie 2011, au concours *Best New Product Award*, organisé par BrandSpark International, firme de recherche indépendante située à Toronto.



QUELQUES-UNES DE
NOS MARQUES RÉPUTÉES

Natrel

Québon



Sealtest



Allegro

OKA

FROMAGES FINS
ANCO
FINE CHEESE



AGROPUR COOPÉRATIVE
101, boul. Roland-Therrien
Bureau 600
Longueuil (Québec) J4H 4B9
450 646-1010

**DIVISION FROMAGES
ET INGRÉDIENTS**
510, rue Principale
Granby (Québec) J2G 7G2
450 375-1991

DIVISION FROMAGES FINS
4700, rue Armand-Frappier
Saint-Hubert (Québec) J3Z 1G5
450 443-4838

DIVISION NATREL
101, boul. Roland-Therrien
Bureau 600
Longueuil (Québec) J4H 4B9
450 646-1010

ALIMENTS ULTIMA INC.*
2177, boul. Fernand-Lafontaine
Longueuil (Québec) J4G 2V2
450 651-3737

LA LÁCTEO*
Camino Cap. de los Remedios, km 5,5
5020 Ferreyra, Cordoba
Argentine
0351 4976010

LÉGENDES PHOTOS:

Couverture: M. François Lavallée, membre d'Agropur, Ferme Framala inc., région Berthier/Maskinongé

Pages 11 et 13: M. Ghislain Grenier, membre d'Agropur, Ferme Roghy inc., région Estrie

Page 14: Mme Marie-Claude Tessier, conseiller coopératif chez Agropur, à la Ferme Roghy inc.

Page 17: M. Bruno Turmel, membre d'Agropur, Ferme Delestrerie inc., région Des Appalaches, en compagnie de Mme Marie-Claude Tessier, conseiller coopératif chez Agropur

Page 18: M. Laurent Mignot, membre et délégué d'Agropur, Ferme Mignot & Fils inc., région Acton

Page 20: Lors d'une assemblée régionale, en novembre 2011, à Acton Vale

Pages 23 et 25: M. Jean Marineau, employé de l'usine d'Oka

Page 27: M. François Lavallée, membre d'Agropur, région Berthier/Maskinongé, en compagnie de ses deux fils, Matthieu et Érick, de même que son petit-fils Trystan

* Coentreprise

Conception : Ig2boutique
Infographie : Ig2fabrique
Photographe : Luc Robitaille
Imprimé au Canada

